

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2025

A 20h, Salle de la mairie - 25870 Moncey
Convocation du 24/01/2025

Président de séance : Fabien THERNIER, Maire

Secrétaire de Séance : Julien COUSIN

Membres présents (6) : Mmes SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique,
et MM. COUSIN Julien, DEROUBAIX Yannick, LUCASELLI
Matthieu et THERNIER Fabien

Absents excusés (5) : Mme LAMBRECHTS et MM. BOUVARD, LECHAT,
MEMBRE et DE ANGELIS

Dont procurations (1) : M. LECHAT à M. THERNIER

A L'ORDRE DU JOUR :

- Proposition d'achat de parcelles forêt (AE 21 - AE 23)
- Convention de mise à disposition de l'agent communal auprès de la CCDB
- Transfert du résultat financier du budget annexe EAU à la CCDB :
délibération de principe

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation des plans finalisés pour dépôt du permis de construire pour la
rénovation de la maison de Nelly GREIF
- Présentation de l'installation de la vidéoprotection

M. le Maire vérifie que le quorum est atteint (6) et déclare la séance ouverte.

Le Président valide ensuite le PV de la séance précédente et, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, désigne Julien COUSIN Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

SUJET 1 : PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLES FORET AE21 et AE 23

M. le Maire présente la proposition reçue en mairie de la famille PRALON et MULLER, de vendre leurs parcelles forestières (suite à la succession de Sylviane PRALON), situées sur Thurey le Mont (Bois « les 12 coupes de bois bas) et contigües à d'autres parcelles appartenant déjà à la Commune. Il s'agit des parcelles

- AE 21 parcelle de 53a 54ca appartenant à Alain, Martine, et Christine PRALON
- AE 23 parcelle de 55a 78ca appartenant à Bernard MULLER

L'offre est de 600 €/parcelle soit 1 200 € pour 1ha 09 a et 32 ca ;

Après exposé et délibération, le conseil municipal accepte l'achat de ces 2 parcelles au prix indiqué et autorise M. le Maire à signer les documents s'y rapportant.

VOTE : 7 Pour 0 Contre 0 Abstention (DCM n°2025-01)

SUJET 2 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'AGENT COMMUNAL AUPRES DE LA CCDB

La Commune a signé en 2022 une convention de mise à disposition de l'agent communal de Moncey auprès de la CCDB dans le cadre de ses compétences scolaires et petite enfance pour des missions d'entretien courant ou de réparations de bâtiments et d'espaces extérieurs. Cette convention est arrivée à expiration fin 2024.

M. le Maire présente le nouveau projet de convention, validée en conseil communautaire du 18/12/2024.

Après exposé des nouvelles modalités et délibération, le conseil municipal valide la convention valable du 1/01/2025 au 31/12/2027 (1 an reconductible, dans la limite de 3 ans)

VOTE : 7 Pour 0 Contre 0 Abstention (DCM n°2025-02)

PV SEANCE DU CM DU 31/01/2025

SUJET 3 : TRANSFERT DU RESULTAT FINANCIER DU BUDGET ANNEXE EAU A LA CCDB : DELIBERATION DE PRINCIPE

Dans le cadre du transfert de la compétence eau au 1/01/2025, validée par délibération du 9 février 2024 de Moncey, par arrêté préfectoral du 4 avril 2024 et par délibération du 18 décembre 2024 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Doubs Baumois (CCDB), les membres du Conseil municipal sont amenés à se prononcer sur le transfert du résultat financier du budget annexe eau 2024 de Moncey à la CCDB.

La DGFIP propose à la CCDB et aux communes concernées d'adopter des délibérations concordantes de principe, qu'il s'agisse d'excédents ou de déficits, selon la Charte des principes guides de la démarche du transfert des compétences eau et assainissement. Les communes doivent également inscrire les écritures budgétaires correspondantes dans le BP communal 2025.

Après exposé et délibération, le Conseil municipal approuve le principe du transfert des résultats budgétaires 2024 (excédents ou déficits) du budget annexe eau de la Commune de Moncey à la CCDB

VOTE : 7 Pour 0 Contre 0 Abstention (DCM n°2025-03)

QUESTIONS DIVERSES

PLANS FINALISES POUR DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAISON DE NELLY GREIF

M. le Maire présente les plans du permis de construire des travaux de rénovation de la maison de Nelly GREIF, qui sera déposé en février 2025. L'appel d'offres sera lancé en été et les travaux seraient lancés à l'automne 2025.

PRESENTATION DE L'INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION

L'installation de la vidéoprotection est terminée sur les secteurs du village (lavoir et son carrefour, parking école, salle FRIJEP et city stade, entré du village coté Aulx-les-cromary. Le système, déclaré en Préfecture et conforme au cahier des charges établi en accord avec la Gendarmerie, est opérationnel et prévoit des enregistrements centralisés en mairie sur 15 jours roulants.

PRESENTATION DES COMPTES BUDGETAIRES 2024 PROVISOIRES

M. le Maire présente les comptes de gestion et comptes administratifs 2024 provisoires et rappelle que la Commune passera au compte financier Unique en 2026.

SYNDICAT DES BIENS PAROISSIAUX DE MONCEY

Agnès SCALABRINO, Présidente, présente les projets 2025 (rénovation de la croix du cimetière, l'installation d'un ossuaire ainsi qu'une stèle nominative au jardin du souvenir).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Après 15 jours de recensement, le taux de réponse est déjà de 83.2 % ; il reste 46 habitations.

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'AGENT COMMUNAL

- Le local de l'ancien SDIS a été vidé de ces 10m3 de papier ; la benne de carton sera récupérée semaine prochaine. *Pour information : la Mairie ne récupère plus désormais le papier. Il revient à chaque riverain de ne plus les rapporter vers le bac jaune de la mairie mais bien d'utiliser leur propre conteneur.*
- Les alentours du SDIS ont été nettoyés et un élagage des arbres est envisagé (devis en cours).

CREATION DU SVO (syndicats de la Vallée De l'OGNON)

Ce syndicat naît de la fusion du SMAMBVO (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de L'Ognon) et du SIBHVO (Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée De L'ognon) au 1/01//2025 Agnès SCALABRINO en a été élue Vice-Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

❖ Prochaines dates des conseils municipaux : 4 avril et 4 juillet 2025

Le Président,

Fabien THERNIER



Le Secrétaire,

